

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FERMETURE DE LA FORMATION CFC DE LA BALLETSCHULE THEATER BASEL (BTB)

1.12.2022

L'École de ballet du Théâtre de Bâle (Ballettschule Theater Basel – BTB) a annoncé hier la fermeture de sa formation professionnelle CFC pour la fin de l'année scolaire 2022/23. Danse Suisse en prend connaissance avec regret et consternation. La Suisse perd avec la BTB une formation unique en son genre dans le pays qui a dispensé avec succès un enseignement en ballet classique et moderne.

En tant qu'organisation du monde du travail (Ortra) pour la formation professionnelle initiale de « danseuse/danseur interprète CFC », Danse Suisse a contribué au développement des filières CFC en Suisse et est responsable de la définition des contenus et des objectifs de formation. En 2010, le Canton de Bâle-Ville s'est approché de l'association professionnelle avec le souhait de proposer à Bâle une formation CFC supplémentaire d'orientation classique. Suite à l'engagement intense de Danse Suisse, la filière a pu démarrer à Bâle en 2013. Selon la prise de position du Conseil d'État du 24 août 2022, le Canton n'envisage pas la possibilité de maintenir un financement suffisant de cette formation. Il justifie cette position notamment par le fait que la formation professionnelle initiale (CFC) s'étend désormais sur quatre ans (au lieu de trois) et induit ainsi des coûts supplémentaires sans augmenter les chances d'engagement sur le marché du travail.

En s'appuyant sur l'avis de nombreuses expert-es, Danse Suisse s'est engagée en faveur d'une formation sur quatre ans. Cette prolongation permet de former les apprenant-es aux niveaux physique, psychique et artistique de telle sorte qu'ils soient préparés à une carrière professionnelle, et elle encourage aussi la possibilité d'obtenir une maturité professionnelle en parallèle au CFC. Il est évident qu'une maturité professionnelle accroît les chances d'engagement des danseuses et danseurs sur le marché du travail au moment d'une éventuelle transition après leur carrière de scène. L'association professionnelle reste donc convaincue du bien-fondé de cette modification.

La BTB s'est efforcée depuis longtemps de chercher des soutiens financiers privés. Une demande avait également été transmise au niveau politique en vue d'un financement supplémentaire par le Canton. Les graves reproches envers cette école, relayés ces dernières semaines par les médias, ont rendu ces efforts vains. Danse Suisse prend ces reproches très au sérieux et salue l'initiative d'une investigation officielle sur ce sujet. Nous regrettons cependant que la décision de mettre fin à la formation CFC, lourde de conséquences pour l'enseignement de la danse non seulement Bâle mais dans toute la Suisse, ait été prise avant que cette investigation puisse faire état de ses résultats.

La pédagogie de la danse, et notamment de la danse classique, est aujourd'hui dans un processus d'évolution, comme en témoignent de nombreuses interventions dans les médias

qui ont ébranlé le milieu international de la danse ces dernières années. Danse Suisse prend une part active dans ce processus. L'association professionnelle a ainsi élaboré un code de conduite pour l'enseignement de la danse, qu'elle a publié en 2021 et qui est contraignant pour les pédagogues inscrit-es au registre professionnel de Danse Suisse. Une commission d'expert-es développe de manière continue le registre professionnel et examine les demandes d'admission. En outre, Danse Suisse organise régulièrement des cours spécifiques de formation continue pour les pédagogues de danse. Nous sommes en contact avec des organisations et des formations au niveau européen et nous nous engageons dans ces réseaux en vue d'améliorer la pédagogie de la danse en intégrant les nouvelles connaissances dans les domaines de la médecine de la danse et de la psychologie du sport tout en l'adaptant aux exigences actuelles. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir une qualité de haut niveau dans l'enseignement de la danse, préparant aux exigences actuelles sur le marché du travail.

Contact :

Cyril Tissot, directeur de Danse Suisse, cyril.tissot@dancesuisse.ch, 079 637 75 36